

DÉLIBÉRATION N° 2

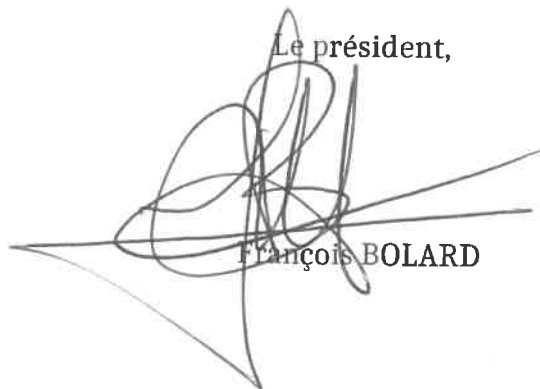
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA MASSE DU 16 NOVEMBRE 2021

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son article 13,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2021.

Fait à Montreuil, le 16 novembre 2021

Le président,



François BOLARD



Budget rectificatif 2021 (*délibération n°2*)

PRÉSENTATION DU BUDGET RECTIFICATIF 2021

Le budget initial 2021 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 4 décembre 2020, s'élevait à :

- **11 435 500 €** de recettes
- **18 542 481 €** de dépenses en autorisations d'engagements (AE) et **15 755 306 €** en crédits de paiements (CP).

Le budget rectificatif 2021 (BR) soumis au conseil d'administration détermine :

- pour les dépenses, les ajustements d'AE/CP nécessaires d'ici la fin de l'exercice ;
- pour les recettes, les ajustements prévisibles.

Pour rappel, au titre des dépenses, la ventilation s'effectue sur trois destinations :

- ✓ Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements ;
- ✓ Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier ;
- ✓ Destination 3 : fonctions supports.

Le détail des modifications budgétaires est présenté en annexe I et l'ensemble des destinations en annexe II.

Ce budget rectificatif sera, après approbation, intégré dans le système d'information (SI) financier Y2.

I. Ajustements

Pour établir le BR 2021, les prévisions de dépenses et de recettes ont été revues pour chaque sous-destination et réajustées le cas échéant. Ces réajustements se fondent à la fois sur l'exécution budgétaire de 2020 et sur les prévisions d'engagements, de décaissements et de recettes nouvelles ou à venir.

➔ Au titre des dépenses :

Les évolutions apportées dans le BR 2021 concernent principalement les opérations de programmation immobilière et le renouvellement des conventions de réservation.

Ce BR prévoit également des ajustements pour couvrir les dépenses engagées fin 2020 et payées sur l'exercice 2021, appelées *charges à payer* (CAP).

En effet, les règles de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP) induisent un écart potentiel entre les comptabilités générale et budgétaire, écart qui découle notamment de la différence de fait générateur. Les règles de rattachement à l'exercice sont distinctes, ce qui peut entraîner un décalage d'exercice entre l'enregistrement d'une opération en comptabilité générale et l'enregistrement de cette même opération en comptabilité budgétaire. Ainsi, les opérations commandées fin 2020, dont le service a été fait fin 2020, donnent lieu à enregistrement d'une charge en comptabilité générale. Le décaissement (paiement de la facture) n'intervenant que sur l'exercice 2021, l'impact en comptabilité budgétaire sera lui porté sur l'exercice 2021 en crédits de paiement (CP).

Le montant des *charges à payer*, au titre de 2020, porté sur le BR 2021 est de 1 372 332 € en CP en fonctionnement. Afin de couvrir cette somme, les crédits de paiement sont réajustés.

➔ Au titre des recettes

Les prévisions ont été évaluées pour chaque nature de recettes au regard des encaissements constatés sur 2020, et en intégrant celles devant intervenir sur l'exercice 2021, notamment l'encaissement de financements obtenus dans le cadre de France Relance, le plan de relance de l'État.

De même, dans la logique GBCP, un produit pris en charge en 2020 affecte nécessairement le résultat comptable de 2020 pour son montant total alors qu'il n'impactera le solde budgétaire que lors de son encaissement effectif. Ainsi, un décalage peut se produire entre deux exercices.

L'ensemble de ces ajustements est détaillé en annexe I.

II. Évolution des équilibres entre le BI 2021 et le BR 2021

A. Les plafonds d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois rémunérés par l'organisme :

- reste identique au BI : 4,16 *équivalents temps plein* (ETP);
- est ramené à 3,20 *équivalents temps plein travaillés* (ETPT) contre 3,83 au BI.

B. Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits au BR par enveloppe de crédits limitatifs et, en recettes, les ajustements prévus sur l'exercice 2021.

La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

➔ Les prévisions de dépenses :

Les écarts entre la prévision budgétaire et le budget en cours de gestion portent sur les trois natures suivantes : « personnel », « fonctionnement » et « investissement ».

Ces ajustements sont détaillés ci-dessous :

- **Les dépenses de personnel** : cette enveloppe fait l'objet d'une réduction de 23 177 € en AE et en CP au regard de la consommation des crédits. Ceci n'empêche pas l'EPA de procéder à des revalorisations liées au rattrapage de l'évolution des carrières des agents rémunérés par l'établissement. Ces dépenses s'élèvent donc à **116 823 €** en AE/CP, soit moins de 1 % des dépenses totales.
- **Les dépenses de fonctionnement** : elles diminuent de 1 875 240 € en AE et de 416 416 € en CP. Elles totalisent ainsi un montant de **9 532 010 € en AE et 9 936 934 € en CP, soit respectivement 57,14 % et 62,89 % du BR**. Les modifications de répartition des crédits portent, pour l'essentiel, sur la sous-destination 2-2 « travaux prévus au titre de la programmation immobilière ».
- **Les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de 36 801 € en AE et de 484 502 € en CP, afin de couvrir des ajustements portant sur la sous-destination 2-2. Ces dépenses s'élèvent à **7 032 032 € en AE et 5 746 458 € en CP**, soit respectivement 42,16 % et 36,37 % du BR et concernent la programmation immobilière et l'informatique.

Globalement, ce BR prévoit un ajustement à la baisse de 1 861 616 € en AE et à la hausse de 44 909 € en CP.

À la vue de ces mouvements, le total des dépenses inscrites au BR est de **16 680 865 € en AE** et de **15 800 215 € en CP**.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2021		Ajustements		BR 2021		Variation BR/BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PERS	140 000	140 000	-23 177	-23 177	116 823	116 823	-16,6%	-16,6%
FCT	11 407 250	10 353 350	-1 875 240	-416 416	9 532 010	9 936 934	-16,4%	-4,0%
INV	6 995 231	5 261 956	36 801	484 502	7 032 032	5 746 458	1%	9,2%
Total des dépenses	18 542 481	15 755 306	-1 861 616	44 909	16 680 865	15 800 215	-10,0%	0,3%

➔ Les prévisions de recettes :

Elles augmentent de 6,0 % pour atteindre **12 121 417 €**. Elles intègrent le versement de la subvention de financement du Plan de relance de l'État pour l'établissement, pour un montant de 593 403 € et prennent en compte l'état d'encaissement des recettes en 2021 ainsi que l'exécution 2020 (11 511 372 €).

Au vu des prévisions de dépenses et de recettes, le BR affiche **un solde budgétaire déficitaire prévisionnel de 3 678 798 €** contre un déficit de 4 319 806 € au BI. Pour mémoire, le BR de 2020 prévoyait un solde déficitaire de 1 332 823 €, le solde exécuté de cette même année ayant été finalement ramené à un niveau déficitaire de **492 669 €**.¹

En €	BI 2021	BR 2021	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR/BI (en %)
Total des recettes	11 435 500	12 121 417	685 917	6,0%
Total des dépenses (en CP)	15 755 306	15 800 215	44 909	0,3%
Solde budgétaire prévisionnel	-4 319 806	-3 678 798	641 008	-14,8%

C. Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial détaillé dans le tableau 6 est issu de la différence entre les produits et les charges. Ils atteignent respectivement, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions, 13 686 154 € (+380 128 € par rapport au BI 2021) et 14 224 655 € (+123 943 € par rapport au BI 2021). Les montants d'amortissements seront fiabilisés à la levée de réserve sur les immobilisations.

Ces évolutions sont principalement dues à une baisse des reprises sur amortissements.

Le résultat patrimonial est en hausse, passant d'une perte prévisionnelle de 794 686 € au BI à une perte prévisionnelle de **538 501 € au BR**.

D. Capacité d'autofinancement (CAF)

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle augmente pour atteindre **1 474 257 €** contre 942 150 € au BI. Cette augmentation s'explique avant tout par le report ou l'annulation de dépenses prévues initialement par l'établissement.

E. Fonds de roulement et trésorerie

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement.

Ce tableau présente par rapport au BI :

- Pour les emplois : une augmentation de 514 502 € par rapport aux prévisions du BI 2021. Cette augmentation est due à la révision à la hausse des dépenses d'investissement.
- Pour les ressources : une augmentation de 1 137 510 €, essentiellement due à l'évolution de la CAF telle qu'exposée en amont.

¹ Ce différentiel s'explique en grande partie par les contraintes liées à l'exécution de la programmation immobilière dans un cadre annuel, phénomène que cherche par ailleurs à atténuer la première programmation immobilière cadre (PIC 2022-2024) établie par l'établissement en 2021.

Afin de pouvoir maintenir l'équilibre, une **diminution du fonds de roulement** reste constatée pour **3 636 798 €** contre 4 259 806 € au BI.

Aussi, le **fonds de roulement** arrêté au 31 décembre 2020 à 12 508 988 € est ramené à un montant prévisionnel de **8 872 189 €** à l'issue du BR 2021.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2020 à **13 263 315 €**, elle s'établit, à l'issue du BR, à **9 626 518 €** et permet à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le plan de trésorerie annexé décline, mois par mois, les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra-annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet notamment d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

De manière générale, le niveau des encaissements est plus important qu'attendu, particulièrement en raison de l'encaissement du plan de relance, tandis que le volume des décaissements, notamment ceux d'investissement, est plus important que ce que prévoyait le plan de trésorerie du BI 2021.

La projection des décaissements à venir pour chaque nature de dépenses se caractérise comme suit :

1. Pour l'enveloppe « personnel », les dépenses se tassent du fait du départ à la retraite d'un agent et de l'arrêt du versement de l'aide au retour à l'emploi à un agent.
2. Pour l'enveloppe « fonctionnement », l'enveloppe est conforme aux prévisions du budget initial, l'établissement pourra exécuter l'intégralité des crédits initialement sollicités. Toutefois, une re-ventilation des dépenses au sein de l'enveloppe est à noter.
3. Pour l'enveloppe « investissement », une hausse a été prévue, notamment au regard du rattrapage de certaines opérations des années précédentes.

Ce budget rectificatif confirme, encore cette année, les efforts significatifs engagés par l'établissement pour rénover et entretenir le parc qui lui est confié, tout en préservant sa capacité et sa volonté d'élargir son offre de logements dans le parc locatif, afin de satisfaire de nouveaux besoins. Ce BR s'inscrit donc dans la continuité du budget initial 2021.

Le budget rectificatif 2021, présenté au vote du conseil d'administration est soutenable : la somme des engagements passés et prévus dans l'année génère, en effet, une consommation de crédits de paiement couverte au regard des capacités financières de l'organisme.

Les indicateurs de la santé financière de l'établissement continuent, par ailleurs, à faire apparaître des ratios rassurants.

ANNEXE 1 – DÉTAIL DES MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées dans ce document les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif.

En italique, seront rappelés, pour mémoire, les montants inscrits au BI 2021 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Évolution des crédits ouverts au BI 2021 et BR 2021 (en €) sur la destination 1 :

	BI 2021		BR 2021		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	140 000	140 000	116 823	116 823	-16,56 %	-16,56 %
Fonctionnement	7 134 460	5 980 560	5 301 460	5 381 460	-25,69 %	-10,02 %
TOTAL	7 274 460	6 120 560	5 418 283	5 498 283	-25,52 %	-10,17 %

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Le total de la sous-destination, est porté en fonctionnement à 1 915 960 € en AE et 1 995 960 € en CP, répartis ainsi :

- *Fonctionnement : AE = CP = 1 130 000 € au titre des loyers et provisions pour charges (-70 000 €)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 66 500 € au titre des régularisations de charges (-3 500 €)*

Détail des opérations de renouvellement de convention retenues pour l'année 2021 (en €):

Résidence	AE 2021	CP 2021	Reste à payer	Tranches restantes
Tremblay I	0	325 000	0	
Tremblay II	240 000	240 000	0	
Les Lilas	22 500	22 500	0	
Paris Grands Champs	0	105 000	52 500	1
Herouville	28 800	28 800	0	
Saint-Victoret	28 160	28 160	0	
Paris Quai de Valmy	300 000	0	300 000	1
Bordeaux	50 000	25 000	25 000	1
Merignac	50 000	25 000	25 000	1
TOTAL	719 460	799 460	402 500	-

Le non-renouvellement de conventions de réservation suite à examen en opportunité, et la révision à la baisse du montant d'autres conventions, permettent à l'établissement un réajustement considérable du montant des AE, à hauteur de 1 420 000 €. Cela permet en parallèle à l'établissement de réduire ses tranches restantes, et donc ses restes à payer, en décaissant les sommes restantes dues auprès de certains bailleurs. Les CP sont donc augmentés de 113 900 €.

→ Fonctionnement : AE = **719 460 €** (-1 420 000 €) / CP = **799 460 €** (-186 100 €) au titre des réservations de logements.

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

La campagne de régularisation de charges étant passée, le taux de consommation des crédits ainsi que le niveau de dépenses attendues pour la fin d'année autorisent une dévaluation du montant pour 72 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 548 000 € (-72 000 €)

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

L'état actuel de consommation des crédits ainsi que la projection des dépenses à venir – intégrant la hausse du coût de l'énergie – permettent un réajustement à la baisse des crédits à hauteur de 100 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 700 000 € (-100 000 €)

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Eu égard aux besoins de l'établissement en matière de mobilier, il est proposé de rehausser l'enveloppe de 14 000 € :

→ Fonctionnement : AE = CP = 54 000 € (+14 000 €)

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

La fin du versement de l'aide au retour à l'emploi d'un ancien agent ainsi que le remplacement d'un agent parti à la retraite par un autre travaillant déjà à temps partiel au sein de l'établissement, permet le réajustement à la baisse de l'enveloppe de personnel de 23 177 €. Il en va de même pour les crédits de fonctionnement, qui sont diminués de 1 500 €.

→ Personnel : AE = CP = 111 823 € (-23 177 €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 13 500 € (-1 500 €)

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

Au regard de la crise sanitaire, une enveloppe conséquente avait été ouverte, notamment, pour les frais de nettoyage, mais au regard de l'état actuel de consommation des crédits, cette dernière est diminuée de 180 000 € en fonctionnement. Par ailleurs, les crédits de personnel sont identiques à ceux ouverts au budget initial.

→ Personnel : AE = CP = 5 000 € (identique au BI €)

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 070 000 € (-180 000 €)

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2021 et BR 2021 (en €) sur la destination 2 :

	BI 2021		BR 2021		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	4 033 550	4 133 550	4 023 550	4 308 474	-0,25 %	4,23 %
Investissement	6 985 231	5 251 956	7 022 032	5 736 458	0,53 %	9,23 %
TOTAL	11 018 781	9 385 506	11 045 582	10 044 932	0,24 %	7,03 %

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2021, dont les réalisations restent inachevées, ainsi que les travaux soumis au vote du conseil d'administration dans le cadre de la PI 2021. Figurent également à la sous-destination 2-2, les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires. Ces dépenses concernent à la fois l'enveloppe *investissement*, (pour les travaux à proprement parler ainsi que les rémunérations variables des mandataires) et la nature *fonctionnement* (rénovations, rémunérations fixes des mandataires, reprographie, publicité...).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière et aux travaux exceptionnels :

Montants en euros (€)	Fonctionnement (FCT) AE 2021		Fonctionnement (FCT) CP 2021		Investissement (INV) AE 2021		Investissement (INV) CP 2021	
	BI	BR	BI	BR	BI	BR	BI	BR
Travaux de PI	220 000	235 000	220 000	529 924	6 660 231	6 093 265	4 956 956	5 024 435
Rénovations	703 000	703 000	703 000	703 000	-	-	-	
Plan de relance	-	-	-	-	-	623 767	-	407 023
Réserves	25 000	-	25 000	-	125 000	125 000	125 000	125 000
Total	948 000	938 000	948 000	1 232 924	6 785 231	6 842 032	5 081 956	5 556 458

Pour l'ensemble de la sous-destination 2-2, les dépenses sont portées après BR à :

- Fonctionnement : AE = 938 000 € (-10 000 €) CP = 1 232 924 € (+284 924 €)
- Investissement : AE = 6 842 032 € (+56 801 €) CP = 5 556 458 € (+474 502 €)

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

L'enveloppe d'autorisations d'engagement allouée sur cette sous-destination a été revue à la baisse, cela n'empêche toutefois pas de permettre aux services territoriaux de réaliser certains travaux supplémentaires (aussi bien en investissement qu'en fonctionnement) d'ici la fin de l'année. L'enveloppe des crédits de paiement ouverte au BI en fonctionnement étant initialement plus conséquente, il est proposé de la réduire de 110 000 euros.

- Fonctionnement : AE = 925 550 € (identique au BI) / CP = 915 550 € (-110 000 €)
- Investissement : AE = CP = 180 000 € (- 20 000 €)

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Au regard de la consommation des crédits et des besoins de l'établissement à venir d'ici la fin de l'année, il est proposé de ne pas toucher à l'enveloppe ouverte au budget initial.

- Fonctionnement : AE = CP = 2 160 000 € (identique au BI)

DESTINATION 3. Fonctions supports

Evolution des crédits ouverts au BI 2021 et BR 2021 (en €) sur la destination 3 :

	BI 2021		BR 2021		Evolution en %	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	239 240	239 240	207 000	247 000	-13,48 %	3,24 %
Investissement	10 000	10 000	10 000	10 000	-	-
TOTAL	249 240	249 240	217 000	257 000	-12,94 %	3,11 %

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

La dynamique des dépenses de cette sous-destination étant constante, il est proposé de ne pas modifier l'enveloppe ouverte au BI et de conserver les 10 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 10 000 € (identique au BI)

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Au vu du faible taux exécuté des deux derniers exercices et des données disponibles pour l'année en cours, l'enveloppe de la sous-destination est diminuée de 4 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 1 000 € (-4 000 €)

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Cette sous-destination est principalement composée du coût lié à l'accompagnement du Cabinet Mazars dans la certification de nos comptes, et a été ramenée à 51 000 euros en AE et 41 000 euros en CP.

→ Fonctionnement : AE = 51 000 € (-5 340 €) / CP = 41 000 € (- 15 340 €)

Sous-destination 3-4. Informatique

De façon générale, les crédits dévolus à l'informatique recouvrent diverses dépenses dont :

1. la maintenance des logiciels déjà utilisés par les services ;
2. l'acquisition et les coûts liés à la conception de nouveaux logiciels ;
3. la formation des services à ces logiciels.

Si des crédits ouverts les années précédentes et consommés cette année permettent de réduire les AE de 17 900 €, le renouvellement du marché informatique ainsi que la maintenance des deux logiciels budgétaires, obligent l'établissement à revoir à la hausse ses décaissements d'ici la fin de l'année :

→ Fonctionnement : AE = 120 000 € (-17 900 €) / CP = 170 000 € (+32 000 €)

→ Investissement : AE = CP = 10 000 € (identique au BI)

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

Les niveaux de consommation des années précédentes comme ceux de cette année permettent de ramener le montant des crédits à 25 000 €.

→ Fonctionnement : AE = CP = 25 000 € (-5 000 €)

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR pour l'année 2021 sont de **12 121 417 €**, contre 11 435 500 € au BI, sont globalisées par nature.

Elles se répartissent ainsi :

- Les prévisions de recettes propres sont stables à 3 000 € près pour atteindre **10 813 417 €**. Cet ajustement a été réalisé au vu d'une part, de l'exécution 2020 (10 726 840 €) non connue au moment de l'élaboration du BI 2021, et d'autre part, des encaissements attendus au cours du dernier semestre 2021. Le légèrement moindre taux d'occupation des cités qu'escompté se voit ainsi contrebalancé par une nouvelle recette, à savoir le remboursement d'un prêt consenti par l'établissement
- Les prévisions des recettes issues des *autres financements de l'État* augmentent de 683 000 € afin de prendre en compte à la fois la subvention obtenue dans le cadre du plan de relance (593 403 €)¹ et les encaissements à percevoir par l'établissement suite aux travaux accomplis par celui-ci pour le compte de la douane. Elles atteignent ainsi **1 308 000 €**.

Montants en euros (€)	BI 2021	BR 2021	Différence
Recettes propres	10 810 500	10 813 417	2 917
Autres financements de l'État	625 000	1 308 000	683 000
TOTAL	11 435 500	12 121 417	685 917

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES : LES DÉPÔTS DE GARANTIE

Les dépôts de garantie correspondent à un mois de loyer hors charge. Ils sont destinés à couvrir d'éventuelles réparations devant rester à la charge du locataire lors de la libération du logement. Dans le cas contraire, ils ont vocation à être restitués au locataire sortant.

Dans le cadre de la réglementation GBCP, ces dépôts de garantie versés ou remboursés ne constituent pas des opérations budgétaires. En effet, elles ne dépendent que de la comptabilité générale. Ainsi, si elles impactent bien la trésorerie, elles n'ont en revanche aucune conséquence sur le solde budgétaire.

Compte tenu de l'état de consommation au 31 août 2021, il est proposé de porter les décaissements de dépôts de garantie à 12 000 €, contre 90 000 € ouverts au BI.

Dépôts de garantie et cautions (comptes 16511 et 16518)	2020	BI 2021	BR 2021	Écart BI/BR	Variation BI/BR
Encaissements	155 000	150 000	162 000	12 000	8,00 %
Décaissements	60 000	90 000	120 000	30 000	33,33 %

→ Encaissements : 162 000 € (+12 000 €)

→ Décaissements : 120 000 € (+30 000 €)

1 Obtenue pour quatre opérations, localisées à la Trinité sur Mer, Saint-Louis Cilof, Gaud et Anglet

ANNEXE II - RAPPEL DES DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous-destination 1-1. Versements aux bailleurs

Sous-destination 1-2. Versements aux locataires

Sous-destination 1-3. Fluides et énergies

Sous-destination 1-4. Équipements divers au sein des logements

Sous-destination 1-5. Gardiennage et sécurité

Sous-destination 1-6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous-destination 2-2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous-destination 2-3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous-destination 2-5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous-destination 3-1. Fournitures et équipements administratifs

Sous-destination 3-2. Frais de mission et de réception

Sous-destination 3-3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous-destination 3-4. Informatique

Sous-destination 3-5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES									RECETTES				
	Montants Compte financier 2020		Montants BI 2021		Montants Budget rectificatif 2021		Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2021		Montants Compte financier 2020	Montants BI 2021	Montants Budget rectificatif 2021	Ecart entre le budget rectificatif et le budget initial 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	121 454	121 454	140 000	140 000	116 823	116 823	-23 177	-23 177	11 511 372	11 435 500	12 121 417	685 917	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>													Subvention pour charges de service public
									784 532	625 000	1 308 000	683 000	Autres financements de l'Etat
												-	Fiscalité affectée
Fonctionnement	9 592 902	9 474 885	11 407 250	10 353 350	9 532 010	9 936 934	-1 875 240	-416 416	10 726 840	10 810 500	10 813 417	2 917	- Autres financements publics
													Recettes propres
Intervention													
Investissement	2 472 241	2 407 702	6 995 231	5 261 956	7 032 032	5 746 458	36 801	484 502	-	-	-	-	Recettes fléchées*
													Financements de l'Etat fléchés
													Autres financements publics fléchés
													Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	12 186 597	12 004 041	18 542 481	15 755 306	16 680 865	15 800 215	-1 861 616	44 909	11 511 372	11 435 500	12 121 417	685 917	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-		-		-				492 669	4 319 806	3 678 798		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 3 : dépenses par destination – BR 2021

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	116 823	116 823	5 301 460	5 381 460					5 418 283	5 498 283
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			4 023 550	4 308 474			7 022 032	5 736 458	11 045 582	10 044 930
Destination 3 : « fonctions support »			207 000	247 000			10 000	10 000	217 000	257 000
TOTAL	116 823	116 823	9 532 010	9 936 934	0	0	7 032 032	5 746 458	16 680 865	15 800 213
									SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	

Tableau des recettes par origine - BR 2021

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1		1 308 000			10 813 417				12 121 417
TOTAL	0	1 308 000	0	0	10 813 417	0	0	0	12 121 417
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			3 678 798

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°1 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				
	Montants Compte financier 2020	BI 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	492 669	4 319 806	3 678 798	-641 008
dont Budget Principal				
dont Budget Annexe				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	98 429	90 000	120 000	30 000
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**				
Autres décaissements non budgétaires (e1)	635 151			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	1 226 250	4 409 806	3 798 798	-611 008
-----		0	0	0
ABONDEMENT de la trésorerie (I)=(2) - (1)				
dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***				
dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)				
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	1 226 250	4 409 806	3 798 798	-611 008

FINANCEMENTS				
Montants Compte financier 2020	BI 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecart entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	
-	-	-	-	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
			-	dont Budget Principal
			-	dont Budget Annexe
166 364	150 000	162 000	12 000	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
-			-	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
633 758			-	Autres encaissements non budgétaires (e2)
800 122	150 000	162 000	12 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)

426 128	4 259 806	3 636 798	-623 008	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
				dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***
426 128	4 259 806	3 636 798	-623 008	dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)
1 226 250	4 409 806	3 798 798	-611 008	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°1 2021
POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	PRODUITS	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Personnel	124 399	140 000	116 823	-23 177	Subventions de l'Etat	500 000	500 000	500 000	
<i>dont charges de pensions civiles*</i>					Fiscalité affectée				
Fonctionnement autre que les charges de personnel	13 320 435	13 960 712	14 107 832	147 120	Autres subventions				
Intervention (le cas échéant)					Autres produits	13 103 522	12 806 026	13 186 154	380 128
TOTAL DES CHARGES (1)	13 444 834	14 100 712	14 224 655	123 943	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 603 522	13 306 026	13 686 154	380 128
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	158 688				Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		794 686	538 501	-256 185
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 603 522	14 100 712	14 224 655	123 943	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	13 603 522	14 100 712	14 224 655	123 943

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	158 688	-794 686	-538 501	256 185
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	3 991 708	3 607 362	4 170 898	563 536
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	2 178 226	1 870 526	2 158 140	287 614
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	259 435			
- produits de cession d'éléments d'actifs				
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	259 435			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	1 972 170	942 150	1 474 257	532 107

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial	RESSOURCES	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Montants Budget rectificatif n°1	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Insuffisance d'autofinancement					Capacité d'autofinancement	1 972 170	942 150	1 474 257	532 107
					Financement de l'actif par l'État	65 880		593 403	593 403
Investissements	2 487 963	5 261 956	5 746 458	484 502	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État				
					Autres ressources				
Remboursement des dettes financières (dépôts de garantie)	98 429	90 000	120 000	30 000	Augmentation des dettes financières (dépôts de garantie)	166 364	150 000	162 000	12 000
TOTAL DES EMPLOIS (5)	2 586 392	5 351 956	5 866 458	514 502	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 204 414	1 092 150	2 229 660	1 137 510
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)					Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	381 978	4 259 806	3 636 798	-623 008

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Compte financier 2020	Budget initial 2021	Budget rectificatif 2021	Ecarts entre le budget rectificatif n°1 et le budget initial
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-381 978	-4 259 806	-3 636 798	623 008
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	44 150	0	0	0
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-426 128	-4 259 806	-3 636 798	623 008
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	12 508 988	7 363 337	8 872 189	1 508 852
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-754 328	-798 477	-754 328	44 149
Niveau final de la TRESORERIE	13 263 315	8 161 814	9 626 518	1 464 703

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie prévisionnel BR 2021

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT													
	Réalisé										Prévisionnel		
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	13 263 316	13 820 578	13 301 692	13 019 391	12 131 238	11 789 553	12 678 610	13 656 276	13 461 339	13 802 438	12 263 670	11 151 718	9 626 518
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	821 684	868 372	1 022 763	1 526 514	285 133	1 660 298	1 437 342	346 637	871 131	921 495	944 139	1 415 911	12 121 417
Subvention pour charges de service public													-
Autres financements de l'État	1 609	4 334	6 984	599 621	26 092	38 721	526 083	19 961	23 391	26 237	30 298	4 669	1 308 000
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics													-
Recettes propres	820 075	864 038	1 015 779	926 893	259 041	1 621 577	911 259	326 676	847 740	895 258	913 840	1 411 242	10 813 417
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'État fléchés													-
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	3 158	11 650	14 413	6 030	11 418	21 025	4 527	34 858	17 662	12 638	8 080	16 541	162 000
Emprunts : encaissements en capital													
Prêts : encaissement en capital													
Dépôts et cautionnements	3 158	11 650	14 413	6 030	11 418	21 025	4 527	34 858	13 258	9 446	10 573	21 644	162 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	824 841	880 022	1 037 176	1 532 544	296 551	1 681 323	1 441 869	381 495	888 793	934 133	952 218	1 432 452	12 283 417
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	264 579	1 385 768	1 306 769	2 408 620	632 125	784 350	454 224	566 528	533 242	2 465 931	2 055 322	2 942 758	15 800 215
Personnel	1 129	8 898	10 079	9 699	8 900	5 779	8 619	8 594	8 666	8 377	15 834	22 249	116 823
Fonctionnement	262 250	573 790	861 617	996 030	390 790	521 667	394 223	508 549	430 751	2 004 329	1 181 377	1 811 560	9 936 934
Intervention													-
Investissement	1 200	803 079	435 073	1 402 891	232 435	256 903	51 381	49 386	93 825	453 224	858 111	1 108 949	5 746 458
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel													-
Fonctionnement													-
Intervention													-
Investissement													-
<i>Opérations non budgétaires</i>	3 001	13 140	12 708	12 077	6 110	7 916	9 979	9 903	14 452	6 970	8 849	14 895	120 000
Emprunts : remboursements en capital													
Prêts : décaissements en capital													
Dépôts et cautionnements	3 001	13 140	12 708	12 077	6 110	7 916	9 979	9 903	13 613	9 465	8 231	13 856	120 000
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	267 579	1 398 907	1 319 477	2 420 698	638 236	792 266	464 203	576 432	547 694	2 472 900	2 064 170	2 957 653	15 920 215
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	557 262	-518 885	-282 301	-888 154	-341 685	889 057	977 666	-194 937	341 098	-1 538 767	-1 111 952	-1 525 201	-3 636 798
SOLDE CUMULE (1) + (2)	13 820 578	13 301 692	13 019 391	12 131 238	11 789 553	12 678 610	13 656 276	13 461 339	13 802 438	12 263 670	11 151 718	9 626 518	

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2021										Prévision N+1 et suivantes					
		Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2021	AE consommées les années antérieures à 2021	AE reprogrammées ou reportées en 2021	AE nouvelles ouvertes en 2021	TOTAL des AE ouvertes en 2021	CP ouverts les années antérieures à 2021	CP consommés les années antérieures à 2021	CP reprogrammés ou reportés en 2021	CP nouveaux ouverts en 2021	TOTAL des CP ouverts en 2021	AE prévues en 2022	CP prévus en 2022	AE prévues en 2023	CP prévus en 2023	AE prévues > 2024	CP prévus > 2024
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
PI antérieures à 2021	Personnel																	
	Fonctionnement	353 512	353 512	353 512				130 202	130 202		54 642	54 642		90 000		78 668		
	Intervention																	
	Investissement	6 118 159	2 852 301	2 852 301		3 265 858	3 265 858	753 138	753 138		2 501 314	2 501 314		800 000		600 000		1 463 707
Total PI <2021		6 471 671	3 205 813	3 205 813	-	3 265 858	3 265 858	883 340	883 340	-	2 555 956	2 555 956	-	890 000	-	678 668	-	1 463 707
PI 2021 dont réserves	Personnel																	
	Fonctionnement	1 447 166	1 332 166	1 332 166		115 000	115 000	510 064	510 064		355 282	355 282		285 464		296 356		
	Intervention																	
	Investissement	3 676 174				3 676 174	3 676 174				3 075 144	3 075 144		601 030				
Total PI 2021		5 123 340	1 332 166	1 332 166	-	3 791 174	3 791 174	510 064	510 064	-	3 430 426	3 430 426	-	886 494	-	296 356	-	-
Rénovations d'appartement (PI 2021)	Personnel																	
	Fonctionnement	703 000				703 000	703 000				703 000	703 000						
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Rénovations d'appartement 2021		703 000	-	-	-	703 000	703 000	-	-	-	703 000	703 000						
Total opérations de PI (fonctionnement)		2 503 678	1 685 678	1 685 678	-	818 000	818 000	640 266	640 266	-	1 112 924	1 112 924	-	1 401 030	-	600 000	-	1 463 707
Total opérations de PI (investissement)		9 794 333	2 852 301	2 852 301	-	6 942 032	6 942 032	753 138	753 138	-	5 576 458	5 576 458	-	1 401 030	-	600 000	-	1 463 707
Total opérations de PI		12 298 011	4 537 979	4 537 979	-	7 760 032	7 760 032	1 393 404	1 393 404	-	6 689 382	6 689 382	-	1 401 030	-	600 000	-	1 463 707
SI ULIS (SOPRA)	Personnel																	
	Fonctionnement	632 241	452 260	450 802		66 807	66 807	390 236	390 236		56 439	56 439	114 632	125 000				
	Intervention																	
	Investissement	80 827	80 827	80 827				80 827	80 827									
Total SI ULIS		713 068	533 087	531 629	-	66 807	66 807	471 063	471 063	-	56 439	56 439	114 632	125 000	-	-	-	-
SI Y2 (CEGID)	Personnel																	
	Fonctionnement	205 545	155 592	142 524		33 022	33 022	70 504	70 504		65 196	65 196	30 000	30 000				
	Intervention																	
	Investissement																	
Total SI Y2		205 545	155 592	142 524	-	33 022	33 022	70 504	70 504	-	65 196	65 196	30 000	30 000	-	-	-	-
SI Immonet et Sirepa (Inetum)	Personnel																	
	Fonctionnement	115 534	85 534	68 247		20 000	20 000	68 247	68 247		20 000	20 000	10 000	10 000				
	Intervention																	
	Investissement																	
Total SI GFI		115 534	85 534	68 247	-	20 000	20 000	68 247	68 247	-	20 000	20 000	10 000	10 000	-	-	-	-
Réservation de logements	Personnel																	
	Fonctionnement	1 769 460	1 050 000	1 050 000		719 460	719 460	527 500	527 500		799 460	799 460		392 500				50 000
	Intervention																	
	Investissement																	
Total réservations de logements		1 769 460	1 050 000	1 050 000	-	719 460	719 460	527 500	527 500	-	799 460	799 460	-	392 500	-	-	-	50 000
Ss total personnel		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total fonctionnement		5 226 459	3 429 064	3 397 251	-	1 657 289	1 657 289	1 696 753	1 696 753	-	2 054 019	2 054 019	154 632	932 964	-	375 024	-	50 000
Ss total intervention		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ss total investissement		9 875 160	2 933 128	2 933 128	-	6 942 032	6 942 032	833 965	833 965	-	5 576 458	5 576 458	-	1 793 530	-	600 000	-	1 463 707
TOTAL		15 101 618	6 362 192	6 330 378	-	8 599 321	8 599 321	2 530 717	2 530 717	-	7 630 477	7 630 477	154 632	2 726 494	-	975 024	-	1 513 707

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Plan de relance (PI 2021)	Financement de l'Etat*			593 403			
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.1		-	-	593 403	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
Total Op.2		-	-	-	-	-	-
Ss total financement de l'Etat		-	-	593 403	-	-	-
Ss total autres financements publics		-	-	-	-	-	-
Ss total autres financements		-	-	-	-	-	-
TOTAL		-	-	593 403	-	-	-

Contrairement aux exercices précédents, ce tableau reprend les données non plus pour les sous-destinations, mais pour des opérations en tant que telles. Ainsi, on ne retrouve plus l'opération SI EPA qui reprenait l'ensemble des dépenses d'informatiques, mais deux nouvelles opérations distinctes : SI ULIS et SI Y2.

Pour les opérations de programmation immobilière, elles sont cette année divisées en trois sous-opérations : PI antérieures à 2020, PI 2020 rénovations d'appartements afin de permettre une lecture plus claire.

Le fait que certaines AE consommées soient supérieures au nombre d'AE ouvertes (SI ULIS, dépenses de fonctionnement sur les opérations de PI antérieures à 2019) s'explique par l'utilisation d'AE non ouvertes sur d'autres opérations (e.g : des fonds prévus pour le SI Y2 ont pu être alloués à l'opération SI ULIS) ou sous-destination de la même nature, en vertu de la fongibilité des AE/CP au sein d'une même nature de dépenses.

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BI 2021	BR 2021
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	8 020 639	6 941 403
	2 Niveau initial du fonds de roulement	11 623 143	12 508 988
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-798 477	-754 328
	4 Niveau initial de la trésorerie	12 421 620	13 263 316
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	12 421 620	13 263 316
	5 Autorisations d'engagement	18 542 481	16 680 865
	6 Résultat patrimonial	-794 686	-538 501
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	942 150	1 474 257
	8 Variation du fonds de roulement	-4 259 806	-3 636 798
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	60 000	42 000
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
	Variation des stocks	+ / -	
	Charges sur créances irrécouvrables	-	
	Produits divers de gestion courante	+	
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12 Solde budgétaire (8-9-10-11)	-4 319 806	-3 678 798
	13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	-60 000	-42 000
	14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	-4 259 806	-3 636 798
	14.a dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	-4 259 806	-3 636 798
	15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13		
	16 Variation des restes à payer	-159 874	880 650
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	7 860 765	7 822 053
	18 Niveau final du fonds de roulement	7 363 337	8 872 189
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-798 477	-754 328
	20 Niveau final de la trésorerie	8 161 814	9 626 518
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée		
	20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	8 161 814	9 626 518
		Comptabilité budgétaire	
		Comptabilité générale	